



GRAND PRIX DU GOLF DE PREISCH

16 et 17 Mai 2026

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les titulaires d'une licence FFGOLF active doivent à la date de clôture des inscriptions de l'épreuve :

- Répondre aux conditions précisées dans le règlement particulier de chaque épreuve.
- S'être acquittés du « droit de jeu fédéral » de 40€ pour l'année en cours
- Être à jour de ses droits d'engagement à toutes les épreuves fédérales antérieures
- Disposer d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2024 ou 2025 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé

La licence et le certificat médical ou le questionnaire de santé doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve

Les titulaires d'une licence dans une fédération étrangère reconnue doivent :

- Être à jour de ses droits d'engagement à toutes les épreuves fédérales antérieures
- Répondre aux conditions précisées dans le règlement particulier de chaque épreuve.

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)

Les joueurs paragolf titulaires du médical pass avec la mention « Buggy yes » peuvent jouer en voiturette (à réserver auprès de l'accueil du golf). Si le joueur a un cadet, celui-ci ne peut pas monter dans la voiturette

Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire (lire § 4.1 du Vademecum).

FORME DE JEU

- **Simple Stroke-Play** sur 36 trous. 18 trous par jour.

✓ **1 Série Messieurs** : index ≤ 9,4 Départs Blancs

✓ **1 Série Dames** : index ≤ 13,4 Départs Bleus

144 joueurs maximum dont 39 dames et **14 wild-cards maximum**.

- **Limitation du Champ** : Si le nombre de candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les joueurs seront sélectionnés selon le cahier des charges des Grands Prix fédéraux. L'index pris en compte sera celui à la clôture des inscriptions, le Vendredi 1^{er} Mai 2026.

- **Wild Cards** : La Répartition des wild cards est du ressort de la Ligue qui en affectera une partie au club organisateur.
- **Départage** : Pour la 1^{ère} place en Brut Messieurs et Dames, Playoff « trou par trou » ; pour les autres places départage sur les 18, 9, 6 etc...
- **Départs** : Pour le 1^{er} jour, la liste des joueurs sera coupée en 4 blocs égaux.
Départs du trou 1 pour le bloc 2 puis le bloc 1, et pour finir le bloc 3 puis le bloc 4.
Pour le 2^{ème} jour, départ dans l'ordre inverse des résultats.

ENGAGEMENTS

Par écrit **avant le Vendredi 1^{er} Mai 2026 à minuit** au :

Golf de Preisch 1 Rue du Vieux Moulin 57570 BASSE-RENTGEN ou info@golf-de-preisch.com.

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent le nom, prénom, index et n° de licence, obligatoirement accompagné du droit d'engagement.

Les droits d'engagements sont de :

- Adultes	90€
- Jeunes de 24 ans et moins (nés entre 2002 et 2007)	65€
- Jeunes de 18 ans et moins (nés en 2008 et après)	50€
- Joueurs Membres du Club	45€
- Jeunes de 24 ans et moins Membres du Club	32€
- Jeunes de 18 ans et moins Membres du Club	25€

La journée d'entraînement est prévue le Vendredi 15 Mai 2026 sur réservation des départs au golf.

Le joueur peut annuler sa participation jusqu'au Vendredi 1^{er} Mai 2026. Les droits d'engagement seront remboursés uniquement aux joueurs non retenus ou qui se désisteraient avant le Vendredi 1^{er} Mai.

Tout joueur n'ayant pas prévenu à l'avance de sa non-participation à n'importe quel tour, peut se voir refuser l'accès aux épreuves ultérieures.

La liste des joueurs retenus sera publiée le Mercredi 6 Mai 2026.

La liste des départs sera publiée le Jeudi 14 Mai 2025 à 14h.

REMISE DES PRIX

Les 3 premiers en brut dans chaque série seront récompensés.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme et le règlement de la compétition, d'annuler l'épreuve ou de la faire jouer sur un nombre inférieur de jours, de diminuer ou d'augmenter le nombre de joueurs retenus. Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel de l'épreuve. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.